

# Fabricant de cuves et contenants multi-usages.



## Catalogue général

- > **Gamme eau de pluie**  
pour l'Habitat et le Collectif
- > **Gamme effluents,**  
stockage enterré ou hors-sol
- > **Gamme sécurité,**  
anti-incendie ou aux abords  
des routes



Plasteau

# La récupération d'eau de pluie par *Plasteau*

## une solution simple, économique et écologique.

\*Fabriqué en France



### > Le "MADE IN FRANCE"\*

Plasteau, expert en systèmes de stockage et de réutilisation des eaux de pluie, conçoit entièrement ses cuves sur son technopôle de Marigny dans la Manche et vous propose un ensemble de solutions innovantes, fiables et faciles à mettre en oeuvre.

### > La conception produit

La modélisation informatique via notre bureau d'études intégré nous permet de toujours plus optimiser la forme et les épaisseurs des contenants tout en garantissant à nos produits une excellente résistance mécanique

### > Le choix du polyéthylène ou de l'acier

La technologie du rotomoulage permet de réaliser des corps creux en polyéthylène de forte épaisseur et sans soudure.

C'est LA TECHNOLOGIE adéquate pour réaliser vos cuves de stockage enterrées ou posées en élévation. Le polyéthylène est par ailleurs un matériau totalement **insensible à la corrosion**.

Pour les plus grandes capacités adaptées au secteur industriel, Plasteau propose toujours du polyéthylène rotomoulé mais aussi de l'acier. Son revêtement spécial 100% epoxy anti-corrosion avec des volumes de stockage pouvant aller jusqu'à 100 m<sup>3</sup> vous garantit lui aussi sérénité et pérennité, une fois votre cuve enterrée.



Enfin, nos cuves disposent pour la plupart d'une garantie fabricant pouvant aller jusqu'à 15 ans (détail en pages intérieures).

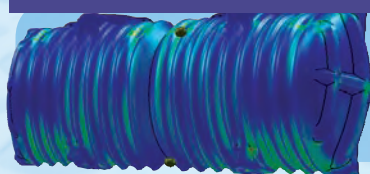
### > Le stockage et la livraison

Notre gamme polyéthylène pour la majorité des produits est disponible sur stock.

Le délai de livraison est de 48 à 72 heures en France Métropolitaine.

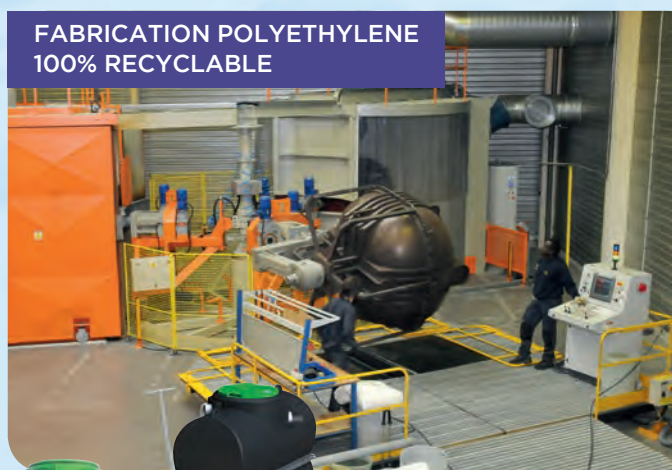


CONCEPTION DE A À Z...

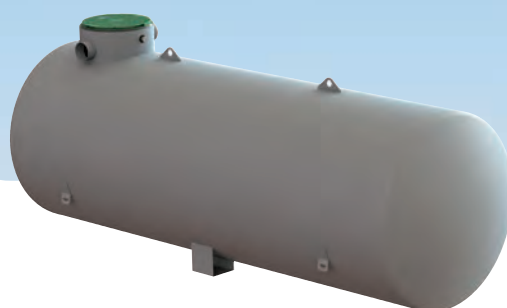


*Des formes de cuves spécialement étudiées pour optimiser la résistance mécanique*

### FABRICATION POLYETHYLENE 100% RECYCLABLE



**Une gamme complète de cuves en Polyéthylène de 300 à 60 000 litres, et jusqu'à 100 000 litres en acier.**



Faites appel  
à l'expert  
et récoltez une  
pluie d'avantages !

#### L'ÉCONOMIE

Vous réduisez votre facture d'eau.

#### L'AUTONOMIE

Vous vous constituez une réserve d'eau.

#### L'ÉNERGIE

Vous contribuez à la réduction des énergies nécessaires pour traiter l'eau potable.

#### L'ÉCOLOGIE

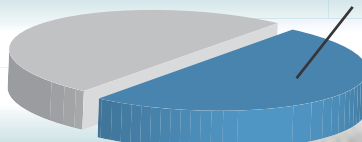
Vous préservez les ressources naturelles par une gestion mesurée des nappes phréatiques.

#### L'AVENIR

Vous devenez acteur du développement durable en faisant une action éco-citoyenne.

Des solutions  
pour l'habitat,  
l'industrie ou  
les collectivités.

50% des besoins  
en eaux des particuliers  
sont récupérables



En moyenne en France,  
10 m<sup>2</sup> de toiture permettent  
de récupérer 7 m<sup>3</sup>/an



#### LE CHOIX DE LA SÉRÉNITÉ



Surface de stockage  
sur 8 hectares



> NOUS ASSURONS LE S.A.V. ET  
L'ENTRETIEN DE NOS INSTALLATIONS

Détails et modalités  
d'intervention en page 77



# LA SECURITE AUX

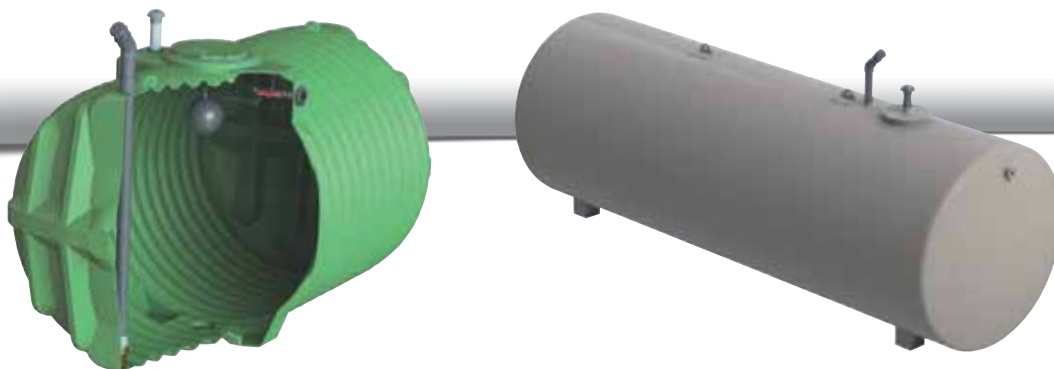
Plasteau, œuvrant pour la sécurité aux abords des **sites, zones artisanales ou zones industrielles** vous propose une gamme complète de réserves incendie.

Notre garantie :  
un apport en eau conséquent avec des volumes pouvant aller jusqu'à 120 m<sup>3</sup> et une mise aux normes de votre installation.



# ABORDS DES SITES

## Les réserves incendie



### Solutions Plasteau pour la mise en conformité des installations incendie



#### **Réserves d'eau anti-incendie**

Fabrication polyéthylène, à enterrer

de 15 000 à 60 000 L ..... p 62, 63



#### **Réserves d'eau anti-incendie**

Fabrication acier, à enterrer

de 30 000 à 120 000 L ..... p 64, 65

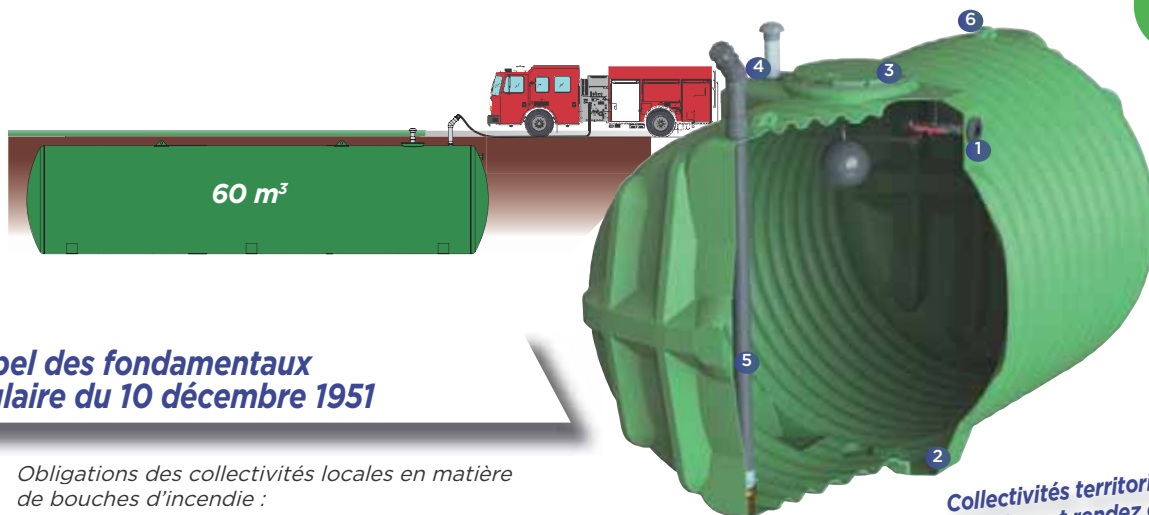


# Réserves d'eau anti-incendie

jusqu'à 60 000 L d'eau disponible

Fabrication française

100% étanche  
Fournies avec certificat d'étanchéité



## Rappel des fondamentaux circulaire du 10 décembre 1951

Obligations des collectivités locales en matière de bouches d'incendie :

Il importe aux collectivités et élus de veiller à la disponibilité de points d'eau tels que des réservoirs adaptés venant en complément des bornes à incendie.

Les deux principes de base de la circulaire du 10 décembre 1951 :

- le débit nominal d'un engin de lutte contre l'incendie doit être de 60 m³/h, à une pression de 1 bar
- la durée approximative d'extinction d'un sinistre moyen peut être évaluée à 2 heures.

Collectivités territoriales, élus : sécurisez et rendez conformes vos installations incendie à proximité des sites industriels, éoliennes, sites touristiques ou centre commerciaux.

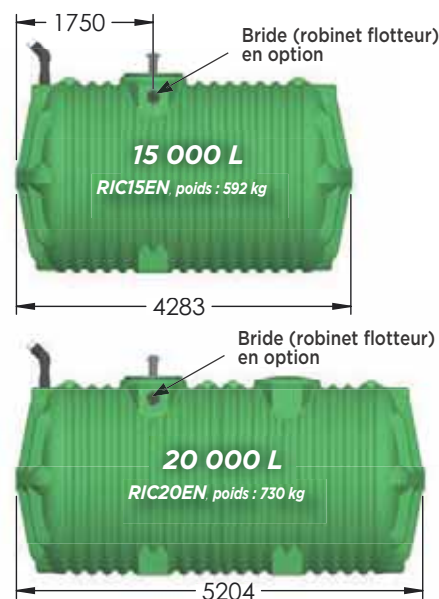
Ainsi, les services incendie doivent pouvoir disposer sur place et en tout temps de 120 m³ d'eau, indifféremment à partir d'un réseau de distribution ou par des points d'eau naturels ou artificiels.

## Descriptif

Cuve réalisée en polyéthylène rotomoulé.

Parois à épaisseur régulière garantissant une excellente résistance mécanique. Les réserves incendie Polyéthylène comprennent :

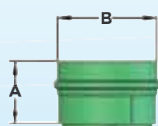
- 1 Robinet flotteur Dn50 avec bride extérieure (en option)
- 2 Des pieds stabilisateurs.
- 3 Un regard de visite diamètre de passage 676 mm avec couvercle polypropylène anti-dérappant sur joint d'étanchéité. Fermeture du couvercle par 1/4 de tour et vis de sécurité.
- 4 Un chapeau de ventilation PVC Dn100.
- 5 Une tuyauterie d'aspiration avec crépine à clapet Dn100, raccord symétrique et bouchon.
- 6 Des anneaux de levage.



Dimensions de nos références en millimètres et poids en kilogrammes

## Options

### Réhausse de couvercle



A partir de la deuxième réhausse empilée, la dalle de protection béton est nécessaire. Il est souhaitable que l'installation soit le moins profond possible pour faciliter l'entretien et éviter les surcharges de terre sur la cuve.

| Références | A (mm) | B (mm) | Poids (kg) | Télescopique (en mm) | Grille anti-chute |
|------------|--------|--------|------------|----------------------|-------------------|
| ETR47EF    | 490    | 780    | 10,5 kg    | 250 à 470            | •                 |
| ETR65EF    | 650    | 780    | 18 kg      | 430 à 600            | •                 |



### Robinet à flotteur

RICRF050

- > Robinet 2" avec flotteur ø300, pression 8 bars et débit maximal de 17 m³/h.
- > Assure le remplissage automatique de la réserve d'eau.
- > Peut fonctionner aussi bien en présence de basses que de hautes pressions.
- > Température service maxi : 40°C.



### Jonction des cuves

nous consulter

Pour atteindre les 120 m³ d'eau évoqués dans la circulaire

[www.plasteau.com](http://www.plasteau.com)

Plasteau



# Réserves d'eau anti-incendie

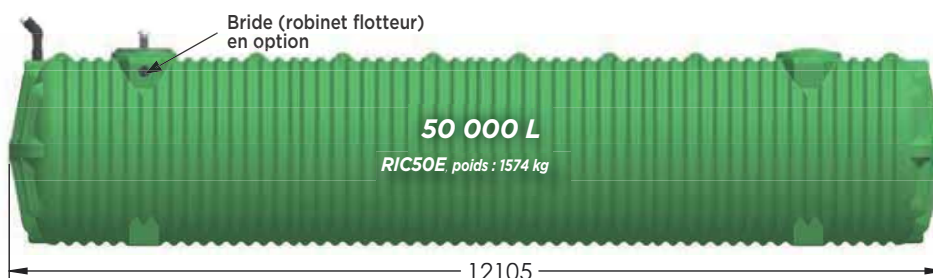
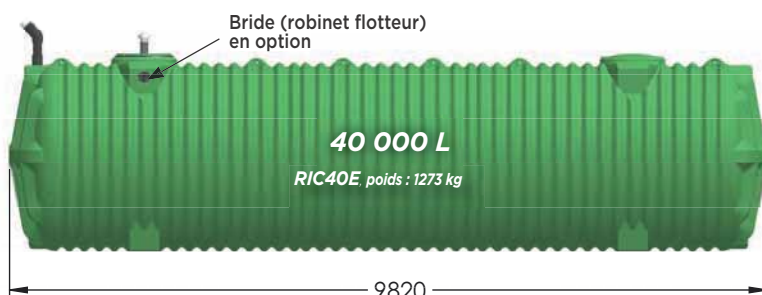
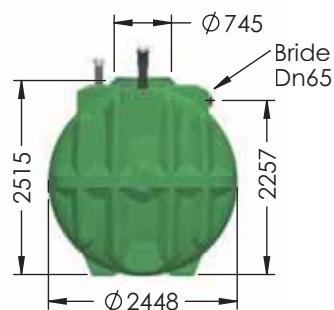
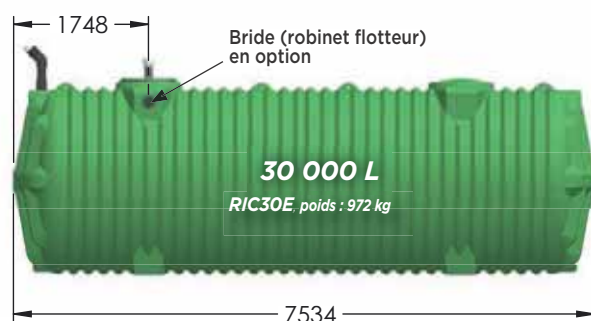
jusqu'à 60 000 L d'eau disponible



## Recommandations d'installation

15 000 à 60 000 L

> Voir en fin de catalogue ou se référer à la notice IN060 accompagnant l'appareil\*.



\*Pour les notices de pose, les documents contractuels sont uniquement ceux qui accompagnent le matériel livré.

## Châssis d'ancrage gros volumes

- > Dispositif d'ancrage qui simplifie l'installation de la cuve.
- > Il est constitué d'un châssis assemblé à la cuve en usine. Celui-ci intègre du treillis soudé à noyer dans le béton. Il est relié à la cuve par une ceinture + système de tendeurs.

| Volume  | Références de châssis | Nombre de châssis |
|---------|-----------------------|-------------------|
| 15 000L | CSSA24                | 3                 |
| 20 000L |                       | 4                 |
| 30 000L |                       | 4                 |
| 40 000L |                       | 5                 |
| 50 000L |                       | 6                 |
| 60 000L |                       | 8                 |



## Sangles d'ancrage

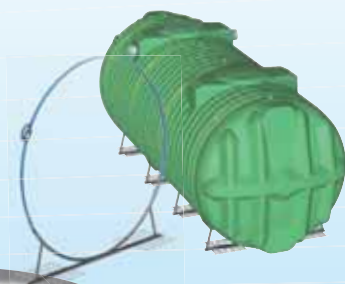
SA1824

En textile. Longueur ajustable. Vendues à l'unité et fournies avec son tendeur galvanisé.

Particulièrement adaptées s'il y a un risque de présence ou remontée de nappe phréatique.

Elles permettent de solidariser la cuve sur une dalle de lestage.

| Volume      | Nombre de sangles |
|-------------|-------------------|
| 15 m³       | 3                 |
| 20 à 30 m³  | 4                 |
| 35 et 40 m³ | 5                 |
| 45 et 50 m³ | 6                 |
| 55 et 60 m³ | 8                 |



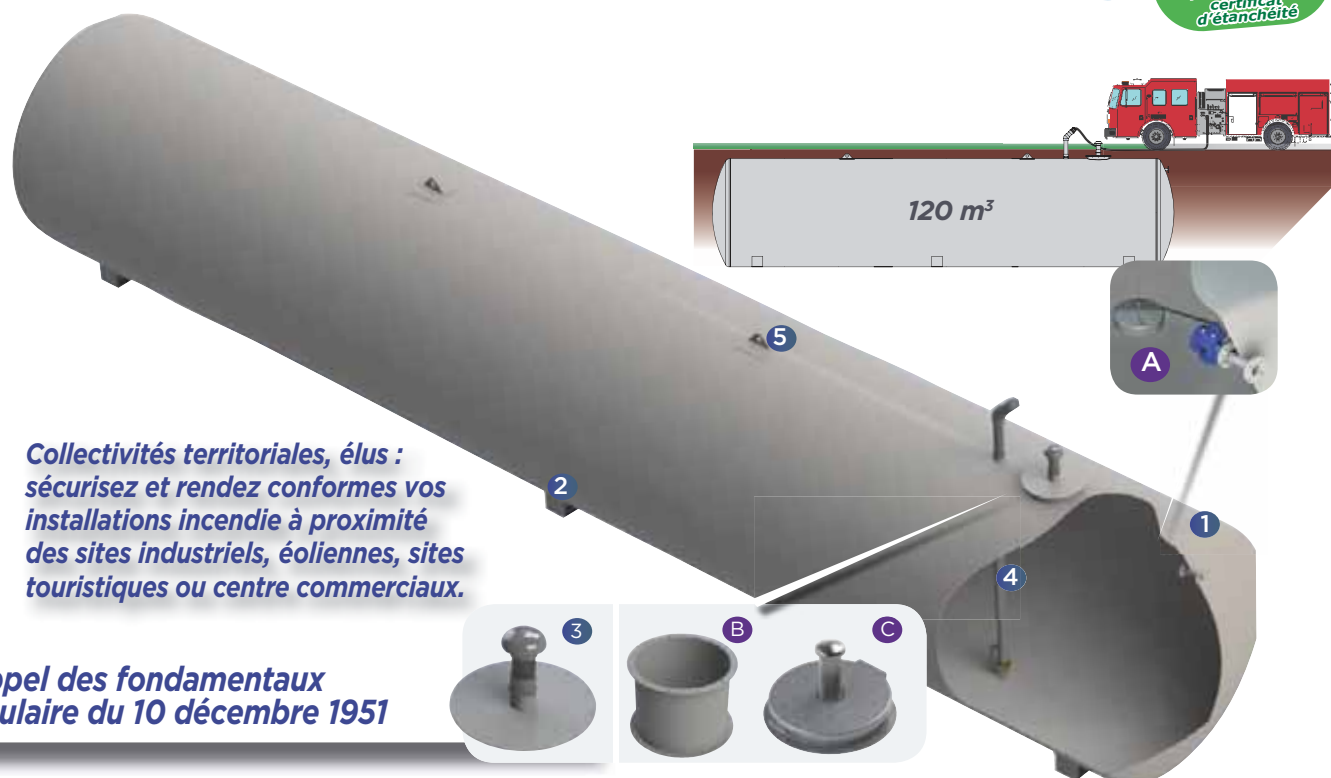


# Réserves d'eau anti-incendie

jusqu'à 120 000L d'eau disponibles

Fabrication  
française

100%  
étanche  
Fournies avec  
certificat  
d'étanchéité



**Collectivités territoriales, élus :**  
sécurisez et rendez conformes vos  
installations incendie à proximité  
des sites industriels, éoliennes, sites  
touristiques ou centre commerciaux.

## Rappel des fondamentaux circulaire du 10 décembre 1951

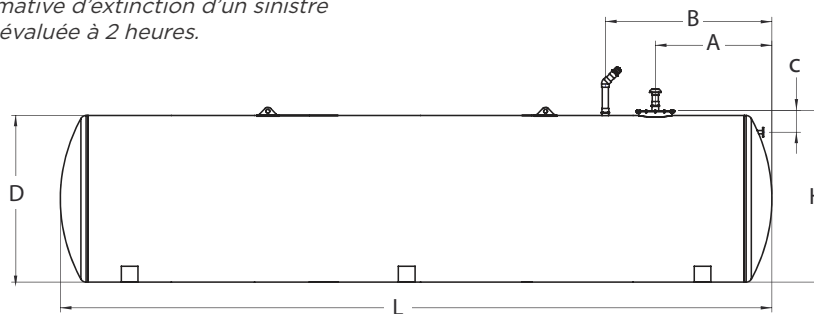
Obligations des collectivités locales en matière  
de bouches d'incendie :

Il importe aux collectivités et élus de veiller à la dispo-  
nibilité de points d'eau tels que des réservoirs adaptés  
venant en complément des bornes à incendie.

Les deux principes de base de la circulaire du  
10 décembre 1951 :

- le débit nominal d'un engin de lutte contre l'incendie doit être de 60 m<sup>3</sup>/h, à une pression de 1 bar
- la durée approximative d'extinction d'un sinistre moyen peut être évaluée à 2 heures.

Ainsi, les services incendie doivent pouvoir disposer sur  
place et en tout temps de  
120 m<sup>3</sup> d'eau, indifféremment à partir d'un réseau de dis-  
tribution ou par des points d'eau naturels ou artificiels.



| Références | Volume             | L     | D    | H    | A    | B    | C   | Poids | Option châssis speed |               |
|------------|--------------------|-------|------|------|------|------|-----|-------|----------------------|---------------|
|            |                    |       |      |      |      |      |     |       | Codes                | Nb. ceintures |
| RIC030A24  | 30 m <sup>3</sup>  | 7300  | 2400 | 2500 | 1970 | 6070 | 385 | 2500  | RICS24030A           | 3             |
| RIC030A    |                    | 5000  | 3000 | 3100 | 2100 | 2850 | 385 | 2700  | RICS30030A           | 2             |
| RIC040A24  | 40 m <sup>3</sup>  | 9200  | 2400 | 2500 | 1970 | 2720 | 385 | 3100  | RICS24040A           | 4             |
| RIC040A    |                    | 6500  | 3000 | 3100 | 2100 | 2850 | 385 | 3400  | RICS30040A           | 2             |
| RIC050A24  | 50 m <sup>3</sup>  | 11800 | 2400 | 2500 | 1970 | 2720 | 385 | 3800  | RICS24050A           | 5             |
| RIC050A    |                    | 7500  | 3000 | 3100 | 2100 | 2850 | 385 | 3900  | RICS30050A           | 3             |
| RIC060A24  | 60 m <sup>3</sup>  | 13800 | 2400 | 2500 | 1970 | 2750 | 385 | 4500  | RICS24060A           | 6             |
| RIC060A    |                    | 9500  | 3000 | 3100 | 2100 | 2850 | 385 | 4700  | RICS30060A           | 4             |
| RIC070A    | 70 m <sup>3</sup>  | 10500 | 3000 | 3100 | 2100 | 2850 | 385 | 5200  | RICS30070A           | 4             |
| RIC080A    | 80 m <sup>3</sup>  | 12500 | 3000 | 3100 | 2100 | 2850 | 385 | 6100  | RICS30080A           | 5             |
| RIC090A    | 90 m <sup>3</sup>  | 13500 | 3000 | 3100 | 2100 | 2850 | 385 | 6600  | RICS30090A           | 5             |
| RIC100A    | 100 m <sup>3</sup> | 15000 | 3000 | 3100 | 2100 | 2850 | 385 | 7300  | RICS30100A           | 5             |
| RIC120A    | 120 m <sup>3</sup> | 17500 | 3000 | 3100 | 2100 | 2850 | 385 | 8300  | RICS30120A           | 6             |

Dimensions en mm, poids en kg.



# Réserves d'eau anti-incendie

jusqu'à 120 000 L d'eau disponibles



30 000 à 120 000 L

## Descriptif et équipement standard

Cuve réalisée en acier chaudronné S235 JRG2.

Revêtement anti-corrosion extérieur et intérieur en époxy bi-composant. L'appareil comprend :

- 1 Un piquage entrée Dn50 + bride intérieure / extérieure.
- 2 Pieds stabilisateurs.

- 3 Un regard de visite diamètre 600 mm avec couvercle boulonné, event Dn100 + chapeau de ventilation et grille anti-moustiques.
- 4 Une tuyauterie d'aspiration avec crépine à clapet Dn100, raccord symétrique et bouchon.
- 5 Anneaux de levage.

Chiffage de la partie extérieure de la canne d'aspiration possible sur demande

## Options

### A Robinet à flotteur

Corps fonte revêtu époxy, Piston interne inox et flotteur inox, Brides ISO PN16.

| Références | Dn     |
|------------|--------|
| RIRF050    | 50 mm  |
| RIRF065    | 65 mm  |
| RIRF080    | 80 mm  |
| RIRF100    | 100 mm |
| RIRF125    | 125 mm |



### B Réhausse

En acier peint. Diamètre 600 mm.

Hauteur 500 mm

Hauteur 1000 mm



RIR0500A

RIR1000A

### C Capot à ouverture articulée

Corps tôle acier galvanisé. Event Dn100 en inox avec chapeau et grille anti-moustiques. Couvercle avec poignée, charnière et joint d'étanchéité. Cadenassable.



RICR060G

Permet de pouvoir multiplier les lignes d'aspirations des pompes.

Offre plus de facilité au propriétaire lors des visites de contrôle de niveau d'eau

### Châssis speed

Dispositif d'ancrage simplifiant l'installation de la cuve.

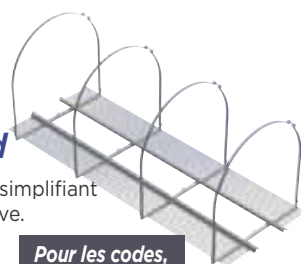
Composition : IPN, treillis soudés et ceintures d'ancrage en acier avec tiges filletées.

Les ceintures permettent de solidariser la réserve incendie sur le radier de lestage.

Pour les codes, voir tableau



Impératif en cas de présence de nappe phréatique



### Trou d'homme supplémentaire

En acier peint. Avec couvercle boulonné.



RITH0600A

### Berceau pour montage aérien

En acier peint.

Diamètre 2400 mm.

Diamètre 3000 mm.



RIB2400A

RIB3000A



A prévoir pour pose en élévation : peinture anti-UV, nous consulter.

### Jonction entre cuves

Possibilité de couplage des cuves.

Nous consulter

## Recommandations d'installation

> Voir en fin de catalogue ou se référer à la notice IN054 accompagnant l'appareil\*.

\*Pour les notices de pose, les documents contractuels sont uniquement ceux qui accompagnent le matériel livré.

SECURITE Réserve d'eau incendie

# Notice d'installation pour cuves eau de pluie Polyéthylène



## 1 000 à 60 000 L

### Réception et stockage :

- > Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil ne présente aucun dommage.  
**En cas de défaut, veuillez émettre des réserves sur le bon du transporteur.**
- > Entreposer l'appareil à l'abri des chocs et le caler.

### Manutentions :

- > Avant manutention, **vérifier l'absence totale d'eau** à l'intérieur de l'appareil.
- > Les cuves sont sensibles aux chocs et aux impacts de fourches des chariots élévateurs, procéder avec précaution.  
*Ne pas pousser l'appareil en appliquant la fourche contre la cuve.*
- > Employer impérativement **un engin de levage adapté**. Guider l'appareil suspendu à l'aide de cordes.

### Précautions fondamentales :

- > Privilégier un **endroit non exposé au passage de charges roulantes** et à proximité du bâtiment, afin de réduire la profondeur de celle-ci et d'en **faciliter ainsi l'entretien courant**.
- > Ne pas poser la cuve dans une zone sollicitée mécaniquement par une **fondation**, dans une **forte pente**, ni au pied d'un **talus**.
- > **Ne pas utiliser d'engin de compactage** pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier auto compactant  $\phi < 15\text{mm}$ .
- > Privilégier les **réhausses légères** en PE (*option*). En cas d'usage de réhausses en béton, réaliser une dalle d'assise protégeant la cuve.
- > En phase chantier, baliser l'emplacement de la cuve afin d'interdire la circulation d'engin à proximité (sauf après réalisation d'une **dalle de protection**).
- > La température dans l'appareil ne doit jamais pouvoir dépasser **30°C**, vider la cuve **en cas de risque de gel du contenu**.
- > **Attention, l'ancrage de la cuve** (#4 de la procédure) est indispensable en cas de présence de **nappe d'eau souterraine**, de **terrain hydromorphe** ou de **couche de sol peu perméable** (coef. de perméabilité  $K < 10^{-5} \text{ cm/s}$  : roches, argiles, limons ...) pouvant **retenir les eaux de surfaces**.

Consulter l'étude de sol pour évaluer le risque de présence d'eau au contact de l'appareil (*les sites <http://www.inondationsnappes.fr> et [www.argiles.fr](http://www.argiles.fr) constituent également une aide à l'évaluation de ce risque*).

- > En cas de risque de dépassement du niveau d'immersion N (cf tableau + schéma, page 2), **ne pas poser le matériel standard** et nous contacter afin de déterminer une référence et/ou la procédure adaptée aux terrains critiques.
- > Les cuves sont conçues pour résister aux **profondeurs d'installation maximum (cote G)** figurant dans le tableau page 2. Au-delà, la **dalle de protection** (cf. #8 de la procédure) devient obligatoire.
- > En cas d'exposition à des charges additionnelles statiques (talus à proximité, usage de **réhausse béton**, ...) ou dynamiques (**passage de véhicules**, ...), la **dalle de protection** est également obligatoire, ceci indépendamment de la profondeur.

Cette dalle doit être **flottante** et en appui sur les bords de fouille. (*Aucun transfert de charge ne doit être possible entre le béton et l'appareil*).

**Le dimensionnement structurel** de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil (*l'appareil ne devra pas être exposé à des pressions résiduelles excédant celles associées aux cas limites du tableau. Cf. page suivante*).

- > En cas de pose sous voirie, **le couvercle en plastique doit être retiré** et remplacé par un tampon adapté.
- > L'appareil supporte les charges statiques (remblai et poussée hydrostatique) associées aux cas limites décrits page suivante.
- > Pour une **pose hors sol**, veuillez nous consulter pour la procédure d'installation.

### Procédure d'installation d'appareil enterré :

- > Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité. En cas de besoin d'ancrage la cuve (cf. § « précautions »), prévoir l'option Châssis Speed, ou réaliser un radier béton incluant des fers à béton. *La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.*
- > Réaliser un lit de pose (sable ou gravier  $\phi < 15 \text{ mm}$ ) de 100mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé.
- > Poser l'appareil après avoir retiré les protections et accessoires de transport.
- > Ancrer l'appareil si nécessaire : Noyer le Châssis speed (en option) dans du béton, ou fixer la cuve sur le radier via les **pattes d'ancrage** prévues en partie basse (si  $3000\text{L} \leq V \leq 8000\text{L}$ ), ou par des sangles (si  $V \geq 10000\text{L}$ ).  
**Pour les ref. ETY 01000, 01500 et 02000, (dépourvues de pates d'ancrage)** réaliser une gâchée de béton autour de la ceinture à mi-hauteur de la cuve (cf schéma INO60-2).
- > Remblayer l'appareil avec du gravier  $\phi < 15\text{mm}$  (auto-compactant). Procéder par couches de 200 mm d'épaisseur maxi.
  - **Le compactage mécanique** est EXCLU. Pour stabiliser le sable, arroser entre chaque couche.
  - **Soigner les espaces fermés** en partie basse pour assurer une parfaite assise de la cuve.
  - **introduire de l'eau claire dans la cuve** simultanément en équilibrant les niveaux d'eau (intérieur) et de remblai (extérieur).  
*Volume d'eau à introduire : 60 à 70% du  $V_{\text{utile}}$  pour une cuve  $\leq 8000 \text{ L}$ , et au maximum 20% du  $V_{\text{utile}}$  pour une cuve  $\geq 10000 \text{ L}$*
  - **Procéder ainsi au moins jusqu'à 50% de la hauteur cuve** (au-delà de ce niveau, l'utilisation de la terre environnante est possible, à condition qu'elle soit dépourvue de cailloux  $\phi > 15\text{mm}$ )
- > Raccorder l'entrée et la sortie ( $\phi$  standard PVC), ainsi que la ventilation éventuelle (selon les modèles).
- > Remblayer autour du module filtre avec du gravier jusqu'à recouvrir totalement l'appareil
- > Si nécessaire (cf. § « Précautions »), réaliser la dalle de protection.  
Mettre en place les éventuelles réhausses, les ajuster au niveau du terrain fini et remblayer.



# Notice d'installation pour cuves Polyéthylène

Levage - ancrage - conditions d'installation

15 000 à 60 000 L

**Consignes pour la pose enterrée :** Cf. page 70.

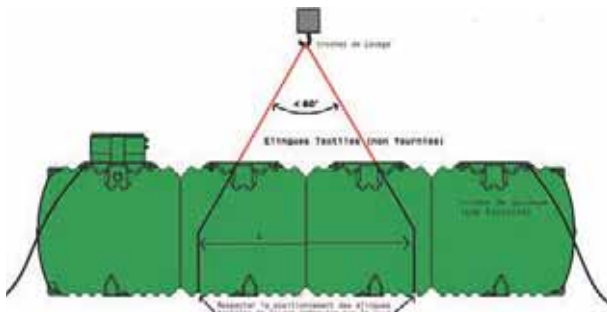
## Levage, ancrage, conditions d'installation

- > Utiliser un **engin de levage adapté**.
- > Les cuves livrées sans sangles, ni oreilles de levage :
- > Utiliser un **engin de levage adapté** en respectant les **emplacements indiqués** sur la cuve (vignettes jaunes).
- Conserver un **angle d'élingage < 60°**.
- > Guider et stabiliser la cuve suspendue à l'aide de cordages.
- > Procéder sans à-coup lors du levage et du déplacement de la cuve.

| V. total cuve<br>m <sup>3</sup> | Qté SA1824 | Sangles d'ancrage        |      |      | Levage                  |
|---------------------------------|------------|--------------------------|------|------|-------------------------|
|                                 |            | Positionnement d'ancrage |      |      | Distance entre élingues |
|                                 |            | $\Delta$ en m            | A(m) | B(m) | L(m)                    |
| 15                              | 3          | 0,9                      | 1    | /    | 1,6                     |
| 20                              | 4          | 0,9                      | 1,4  | 0,7  | 2,3                     |
| 25                              |            | 0,9                      | 1,55 |      | 1,51                    |
| 27,5                            |            | 0,9                      | 1,6  |      | 1,70                    |
| 30                              |            | 0,9                      | 1,8  |      | 2,29                    |
| 35                              | 5          | 0,9                      | 1,85 |      | 2,63                    |
| 37,5                            |            | 0,9                      | 1,85 |      | 3,12                    |
| 40                              |            | 0,9                      | 2    |      | 3,60                    |
| 42,5                            | 6          | 0,9                      | 1,7  |      | 3,65                    |
| 45                              |            | 0,9                      | 1,8  |      | 3,99                    |
| 47,5                            |            | 0,9                      | 1,95 |      | 3,84                    |
| 50                              |            | 0,9                      | 2    |      | 4,03                    |
| 55                              | 8          | 0,9                      | 1,6  |      | 4,81                    |
| 57,5                            |            | 0,9                      | 1,7  |      | 4,23                    |
| 60                              |            | 0,9                      | 1,8  |      | 4,81                    |

Notice IN060-3D du 18 mai 2017. Levage, ancrage, conditions d'installation  
Cuve Cylindrique Horizontale polyéthylène. Document non contractuel.

### Levage :



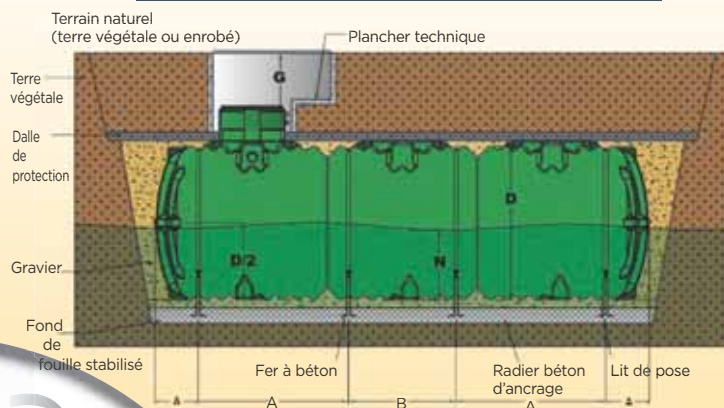
|                | Profondeur <b>G</b><br>(anneaux de levage) | Niveau d'eau souterraine <b>N</b><br>(immersion) |
|----------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| cuve standard  | $G < 0,7m$                                 | $N < D/2$                                        |
| cuve renforcée | $G < 1,25m$                                | $N < D/2$                                        |
|                | $G < 1m$                                   | $D/2 < N < D$                                    |

Au delà de ces valeurs, **ne pas poser la cuve** et contacter notre Bureau d'Etudes.

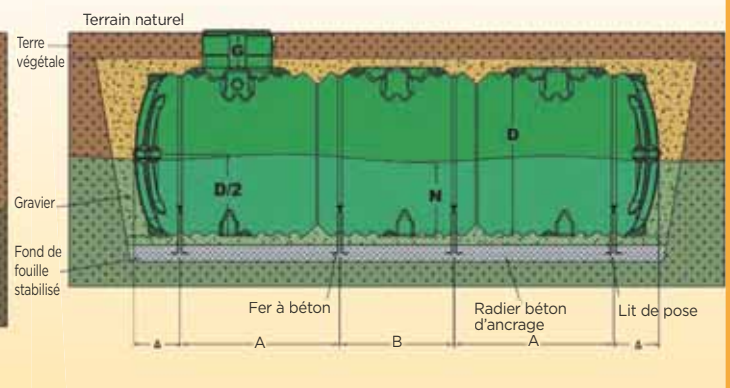


**Ces références ne sont pas conçues pour être installées en élévation (hors sol).  
Contactez-nous le cas échéant pour connaître la procédure d'installation adaptée.**

## POSE sous DALLE de PROTECTION



## POSE STANDARD





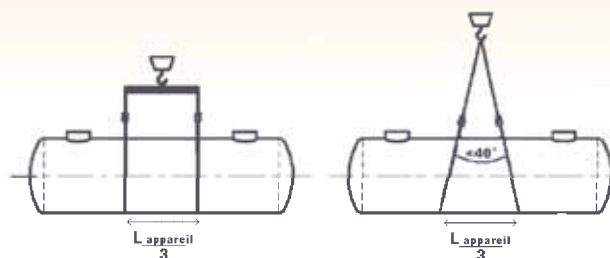
# Notice d'installation pour CUVES Polyester ou Acier

## Réception et stockage :

- > Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil n'a reçu aucun dommage. **En cas de défaut, veuillez émettre des réserves sur le bon émarginé du transporteur.**
- > Entreposer l'appareil à l'abri des chocs et le caler. Eviter à l'eau de pluie d'y pénétrer (l'appareil devant être impérativement vide lors des manutentions).

## Manutentions :

- > **Avant toute manutention, vérifier d'absence totale d'eau dans chacun des compartiments.**
- > Les manipulations de l'appareil doivent être réalisées à l'aide d'un **engin de levage adapté**.
- > Respectez les schémas de levage ci-dessous.
- > Utiliser uniquement des sangles textiles, **les élingues en câbles acier sont totalement PROSCRITES**.
- > Une fois suspendu, l'appareil doit être **déplacé sans à-coup** et guidé à l'aide de cordes.



## Précautions fondamentales :

- > Privilégier un **endroit non exposé au passage de charges roulantes et à proximité du bâtiment**, afin de réduire la profondeur de celle-ci et d'en **faciliter ainsi l'entretien courant**.
- > Ne pas poser la cuve dans une zone sollicitée mécaniquement par une **fondation**, dans une **forte pente**, ni au pied d'un **talus**.
- > **Ne pas utiliser d'engin de compactage** pour stabiliser le remblai de l'appareil. Utiliser du gravier auto-compactant.
- > En phase chantier, baliser l'emplacement de la cuve afin d'interdire la circulation d'engin à proximité (sauf après réalisation d'une **dalle de protection**).
- > **Ne jamais remplir d'eau l'appareil hors sol**. En cas de nécessité de contrôle d'étanchéité par remplissage, ne procéder au remplissage qu'après avoir effectué l'étape 5 de cette notice. Comparer ensuite l'évolution du niveau 12h après la mise en eau.
- > En cas d'exposition à des **charges additionnelles** statiques (talus, forte profondeur  $G > 950\text{mm}$ , ...), nous consulter pour renforcer la cuve (ou la protéger, selon les cas). En cas d'application de charges dynamiques (passage de véhicules, ...), la réalisation d'une **dalle de protection** est indispensable.
- > La **Pression Verticale admissible =  $18\,000\text{ N/m}^2$**  sur la génératrice supérieure d'une cuve standard (non renforcée).
- > En cas de **passage de véhicules**, l'usage de réhausse béton et de tampons fonte est possible à condition que ceux-ci reposent sur des dalles de répartition adaptées et "flottantes", séparées de la cuve par une couche de sable/gravier de 500mm.

Le dimensionnement structurel des dalles sera effectué par un bureau d'études compétent dans le domaine. La pression sur la cuve ne devra en aucun cas dépasser la Pression Verticale Admissible.

- > Attention, **l'ancrage de la cuve** (#4 de la procédure) est indispensable en cas de présence de **nappe d'eau souterraine, de terrain hydromorphe ou de couche de sol peu perméable** (coef. de perméabilité  $K < 10^{-5}\text{ cm/s}$  : roches, argiles, limons ...) pouvant retenir les eaux de surfaces. Consulter l'étude de sol pour évaluer le risque de présence d'eau au contact de l'appareil. (Les sites <http://www.inondationsnappes.fr> et [www.argiles.fr](http://www.argiles.fr) constituent également une aide à l'évaluation de ce risque)
- > En cas de risque de dépassement du **niveau d'immersion N** (cf tableau + schéma, page 2), **ne pas poser le matériel standard** et nous contacter afin de déterminer une référence et/ou la procédure adaptée aux terrains critiques.
- > Les cuves sont conçues pour résister aux **profondeurs d'installation maximum (cote G)** figurant dans le tableau page suivante. Au-delà, la **dalle de protection** (cf. #10 de la procédure) devient obligatoire.
- > En cas de doute, se référer à la norme de mise en œuvre **NF 976-2** ou contacter PLASTEAU

# Notice d'installation pour cuves Polyester ou Acier

pose enterrée



## Procédure d'installation d'appareil enterré :

1 > Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité. En cas de nécessité d'ancrer l'appareil (cf. § « précautions »), prévoir l'option "Chassis Speed" ou réaliser un radier béton en fond de fouille et y inclure des fers à béton d'ancrage.

**La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.**

2 > Sur le fond de fouille stabilisé, réaliser un lit de sable de 200 mm d'épaisseur.

3 > Poser l'appareil sur le lit de sable **après avoir retiré les berceaux de transport** et les protections.

4 > Ancrer l'appareil si nécessaire : noyer le « Chassis Speed » (en option) dans du béton ou fixer la cuve sur le radier avec les sangles ou ceintures d'ancrage (en option). Celles-ci doivent être ajustées sans pré-contraindre la cuve. A défaut d'ancrage, introduire de l'eau claire dans l'appareil (sans dépasser 20% de la capacité totale) pour le stabiliser.

5 > Remblayer la partie basse de l'appareil avec du gravier ( $\phi < 14$  mm) par couches de 300 mm d'épaisseur maximum,

- Stabiliser en arrosant entre chaque couche (**le compactage mécanique est exclu**),

- **Soigner les espaces fermés** en partie basse pour assurer une parfaite assise,

- Procéder ainsi jusqu'à 50% de la hauteur de la cuve.

6 > Poser la réhausse/filtre.

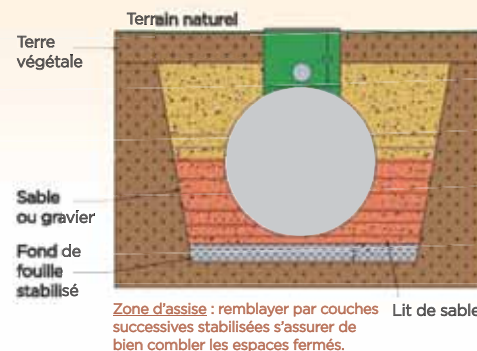
7 > Raccorder l'entrée et la sortie. Les manchons sont prévus pour du tube PVC.

8 > Remblayer avec du sable ou du gravier ( $\phi < 14$  mm) jusqu'à recouvrir la canalisation de sortie.

9 > Stabiliser la zone remblayée en arrosant.

10 > Si nécessaire (cf. § « précautions fondamentales »), réaliser la dalle de protection.

11 > Mettre en place les éventuelles réhaussses et les ajuster au niveau du terrain fini.



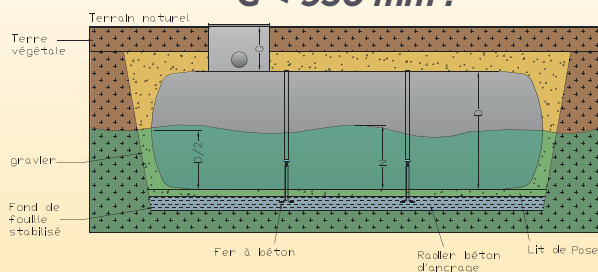
**L'installation en élévation d'appareil acier est vivement déconseillée. Nous consulter.**



|                                                                  |                                                                            | Gamme POLYESTER                                                                                                                  | Gamme ACIER                                             |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Profondeur G                                                     | G < 950mm<br>(aucune charge additionnelle d'origine statique ou dynamique) | <b>Modèle standard</b><br>Pression verticale admissible sur génératrice supérieure de cuve :<br>$Pv_{adm} = 18000 \text{ N/m}^2$ |                                                         |
|                                                                  | G > 950mm<br>(ou en cas de charge additionnelle)                           | Dalle de protection (en respectant $Pv_{adm} = 18000 \text{ N/m}^2$ )<br>ou renforts spéciaux sur demande.                       |                                                         |
| En cas de présence d'eau souterraine<br>(cf. cote d'immersion N) | N < D/2                                                                    | Modèle standard<br>( $Pv_{adm} = 18000 \text{ N/m}^2$ )                                                                          | Modèle standard<br>( $Pv_{adm} = 18000 \text{ N/m}^2$ ) |
|                                                                  | D/2 < N < D                                                                | Renforts spéciaux sur demande                                                                                                    | Renforts spéciaux sur demande                           |
|                                                                  | N > D                                                                      | Renforts spéciaux sur demande                                                                                                    | Renforts spéciaux sur demande                           |

### POSE STANDARD

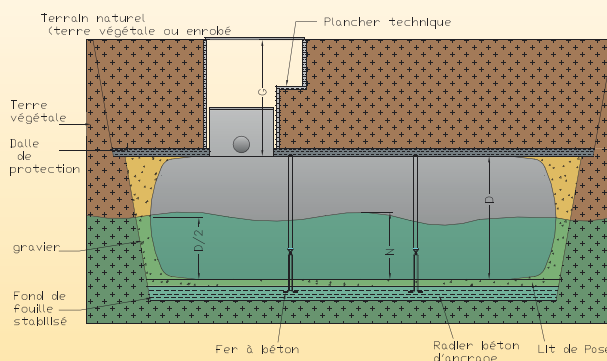
**G < 950 mm :**



### POSE PROFONDE

**G > 950 mm**

**(ou présence de charges additionnelles) :**



# Demande d'autorisation de retour



## DEMANDE D'AUTORISATION DE RETOUR

- 1° Faxer votre demande au **02.33.77.18.44**.
- 2° Attendre le n° d'accord retour de Plasteau.
- 3° Joindre l'accord Plasteau à votre colis.

ACCORD RETOUR N° \_\_\_\_\_

Votre interlocuteur :

Tél ligne directe :

Date ouverture :

### COORDONNEES GROSSISTE / REVENDEUR

Nom : .....

Cachet Commercial

Adresse : .....

.....

.....

Nom de la personne qui suit le dossier : .....

Tél : ..... Fax : .....

### REFERENCE PRODUIT

| Désignation | Code Article | Quantité | N° Facture | Date d'Achat |
|-------------|--------------|----------|------------|--------------|
| .....       | .....        | .....    | .....      | .....        |
| .....       | .....        | .....    | .....      | .....        |
| .....       | .....        | .....    | .....      | .....        |
| .....       | .....        | .....    | .....      | .....        |
| .....       | .....        | .....    | .....      | .....        |

### RETOUR NEUF

#### Motif du retour OBLIGATOIRE

☐ Erreur client ( retour par vos soins )

☐ Erreur Plasteau ( retour par nos soins )

☐ Autres

Motif : .....

Motif : .....

Motif : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**DECOTE DE 20 % MINIMUM POUR FRAIS DE REMISE EN STOCK (SAUF SI ERREUR DE PLASTEAU)**

### RETOUR S.A.V. DEFECTUEUX

#### Description de la panne OBLIGATOIRE

☐ Pour réparation

☐ Pour avoir

Date :

☐ Pour échange

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Tous les retours doivent être emballés avec soin. Aucun retour ne pourra être traité sans la présence de la fiche dûment complétée.

Plasteau, ZA la chevalerie, 50570 MARIGNY. Tél : 02.33.77.18.40. Fax : 02.33.77.18.44.

Révision B.

### 1 RETOUR DE MATÉRIEL NEUF

- Faxer la demande d'autorisation de retour page 76.
- Attendre notre accord et joindre la fiche à votre colis.

| Erreur Plasteau                                                                 | Annulation de commande - Erreur client                                                                                                                                                                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Plasteau déclenchera le rapatriement du matériel par ses propres transporteurs. | Plasteau donnera son accord pour la reprise du matériel, moyennant :<br>- une moins-value de 20 % pour frais administratifs et réemballage,<br>- une éventuelle décote supplémentaire en cas de remise en état du produit.<br>Retour par vos soins en port payé. |

### 2 MATÉRIEL NEUF, DÉTÉRIORÉ EN COURS DE TRANSPORT



Bien remplir la fiche d'autorisation de retour (voir page 76).

- Vérifier dans le détail le colis à l'arrivée.

|                                      |                                                                               |                                   |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>A - En cas de détérioration</b> → | <b>Vous refusez le colis</b>                                                  | <b>Vous conservez le matériel</b> |
| <b>B - Mentionner</b> →              | <b>Le refus</b><br>sur le récépissé, en précisant les dégâts constatés        | <b>Les réserves</b>               |
| <b>C - Confirmer</b> →               | <b>Le refus</b><br>au transporteur, par lettre recommandée avec A.R.          | <b>Les réserves</b>               |
| <b>D - Envoyer</b> →                 | à Plasteau la photocopie de la lettre envoyée au transporteur                 |                                   |
| <b>E - Contacter</b> →               | Plasteau qui s'occupera du remplacement du matériel ou des pièces détériorées |                                   |

### 3 RETOUR DE MATÉRIEL supposé DÉFECTUEUX SOUS GARANTIE

- Contacter Plasteau pour obtenir un numéro de retour. Renseigner 1 fiche par produit ( voir page 76 ).
- Vérifier si les conditions d'installation et d'utilisation du matériel ont bien été respectées.

|                        |                                                                                                                                                                             |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En cas de panne réelle | <b>Renvoyer le matériel en port payé</b> en respectant les règles de retour                                                                                                 |
|                        | <b>Joignez une photocopie de la facture d'achat de ce matériel</b> et, si nécessaire, celle de la facture établie à votre client, ceci pour justifier la prise en garantie. |

**DOSSIER INCOMPLET = MATÉRIEL MIS EN ATTENTE DES INFORMATIONS MANQUANTES**

- Après prise en charge et examen par Plasteau : **3 POSSIBILITÉS**

|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>A - Aucun défaut constaté</b> | <b>Renvoi du matériel, avec courrier précisant les résultats du contrôle.</b><br>Un forfait d'intervention peut être facturé pour frais de prise en charge et essais.                                                                                                                                                                                                            |
| <b>B - Défaut matériel</b>       | <b>Réparation, essais et renvoi du matériel sous garantie et en franco de port.</b><br>OU<br><b>Remplacement du matériel si la réparation s'avère impossible.</b>                                                                                                                                                                                                                |
| <b>C - Mauvaise utilisation</b>  | <b>Information sur la cause de la panne et envoi d'un devis de réparation :</b><br><br><b>Devis accepté :</b> réparation, essai et renvoi du matériel avec facturation.<br><b>Devis refusé et demande de retour du matériel :</b> facturation des frais d'intervention<br><br><b>Aucune réponse :</b> au-delà du délai d'acceptation et après relance, mise au rebut du produit. |

# Plasteau, une société du groupe Gaeau

## 165 collaborateurs

Le groupe GAEAU regroupe au sein de son pôle d'activités de Marigny 3 sociétés : Techneau, Plasteau et Chaudreau. Comptant 165 collaborateurs, l'ensemble des sociétés du groupe GAEAU joue la carte de la synergie des compétences par une implantation de proximité.

## ... sur 3 sites de production

La société Plasteau créée en 1998 est une filiale du groupe GAEAU spécialisée dans le rotomoulage de corps creux en polyéthylène et dans la conception et la réalisation de produits destinés au stockage et à la valorisation des eaux de pluies.

Aujourd'hui, Plasteau a une des gammes les plus larges du marché.

Quelques chiffres :

2 ateliers de production d'une surface de 2000 m<sup>2</sup>,

1 atelier de montage en ligne, une surface de stockage extérieure de 4000 m<sup>2</sup>,

5 machines de rotomoulage permettant de réaliser des pièces jusqu'à 60 000 litres, 30 salariés,

1 bureau d'étude et une équipe commerciale à votre écoute.

## Un process parfaitement maîtrisé

Cuves pour l'habitat ou gros volumes, fabrication polyéthylène, polyester ou acier avec des capacités pouvant aller jusqu'à 120 m<sup>3</sup>

Edition 06/2017

Votre distributeur conseil

## Une surface de stockage sur 8 hectares

pour plus de réactivité et des produits toujours disponibles !

Plasteau

Z.A. La Chevalerie - 50570 MARIGNY  
Tél. 02 33 77 18 40 - Fax 02 33 77 18 44

[www.plasteau.com](http://www.plasteau.com)

